Vous devez entreprendre des travaux pour l'entretien de votre





Protégez votre investissement et exigez la garantie Qualité Rénovation pour vos petits et gros projets de rénos!

- ✓ Inspections tout au long des rénovations
- Protection de vos acomptes
- Couverture d'une partie commune ou privative
- ✓ Protection contre les vices cachés et vices de construction
- Exécution des travaux en cas de défaut de votre entrepreneur
- ✓ Garantie transférable en cas de revente



Informez-vous sur nos garanties!

1800 956-7526 — residentiel@acq.org acq.org/residentiel